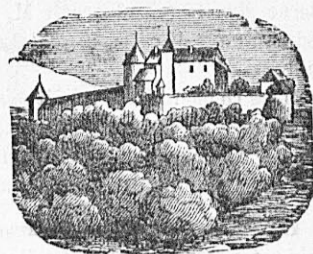




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois, » 2.50  
Etranger . 1 an, » 9.—  
» . . . 6 mois, » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6<sup>07</sup> 10<sup>45</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>10</sup> 8<sup>52</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>30</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

RÉCLAMES : 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 20 octobre 1905.

## Encore le fléau.

En rencontrant, l'autre jour, mon ami Marius, qui n'a rien de son homonyme de Marseille, je crus lui faire un sensible plaisir en lui disant :

— Puisque voilà si longtemps que nous ne nous sommes vus, allons vite partager un de ces flacons de Lavaux, comme autrefois, tu te souviens.

— Allons, fit-il.

Mais dès que nous fûmes installés il s'empressa de demander une citronnelle en ajoutant gaiement :

— Tu sais, je suis abstinant ; c'est-à-dire que j'ai renoncé pour toujours à toute boisson alcoolique, et pourtant tu sais si nous nous sommes assez moqués de ces gens que nous appelons : chevaliers de la limonade.

Et il me raconta pour quel motif et par suite de quel raisonnement il avait pris, lui le gai noceur, l'engagement de renier pour toujours les boissons enivrantes, aussi bien le pétillant champagne que l'absinthe abrutissante.

Tout en l'écoutant, je continuais à siroter ma demi-bouteille de blanc, mais je ne pus m'empêcher d'éprouver pour mon vieil ami Marius une profonde admiration tant à cause de sa sincérité que de la force de son caractère, et dès que nous nous fûmes quittés, je me pris à réfléchir encore à cette question tant discutée en ce moment de la lutte contre l'alcoolisme. Aussi, souffrez, chers lecteurs, que la première page de *La Gruyère* soit consacrée aujourd'hui à ce sujet de la plus haute importance pour la prospérité matérielle et morale de la famille et du pays.

Il est très spirituel, dans certain milieu, de tour-

ner en ridicule, de façon plus ou moins fine, les personnes qui ont le courage de professer la tempérance ou l'abstinence. Ces moqueries de mauvais goût, pour la plupart, sont la seule ressource des imbéciles et ils se donnent eux-mêmes la plus sanglante réplique en offrant à leur entourage le spectacle de leur raison avachie par l'alcool.

Il faut, tout d'abord, bien se pénétrer d'une idée. Avons-nous à déplorer des ruines, des crimes, des maladies qu'on pourrait attribuer à la tempérance ? Evidemment non.

Si l'on pouvait en dire autant de la boisson !

Hélas ! Le 7<sup>e</sup> congrès plénier international réuni dernièrement à Budapest a constaté par les statistiques des tribunaux que plus du 50 % des crimes proviennent de l'alcool, en particulier le samedi soir, le dimanche et le lundi. Vous avez bien lu le 50 %, la moitié.

Et dans cette lugubre statistique, il n'est pas du tout question de l'hérédité alcoolique, à laquelle nous sommes redevables de nombreux cas de folie, de tuberculose, de dégénérescence !

Demandez le plutôt au distingué professeur Dr Forel, qui, effrayé par les constatations qu'il a eu l'occasion de faire au cours de sa carrière de médecin aliéniste, consacre maintenant une grande partie de son temps et de ses facultés à la cause de la lutte contre le fléau.

Admettons pour un instant, si vous le voulez bien, que toutes ces constatations et ces statistiques soient de purs mensonges ou bien le produit d'imagination exaltées. Admettons que l'alcool n'eût jamais fait de mal à une mouche.

Eh bien, il reste encore à son actif assez d'autres méfaits pour se voir condamner en due forme.

Et puisqu'il faut prendre l'homme par l'intérêt, reconstituons le budget d'un charretier, d'un manoeuvre ou d'un ouvrier comme il s'en trouve

beaucoup. Ce calcul, basé sur des chiffres réels et observés, a été fait à maintes reprises. Nous arrivons à un chiffre exorbitant : trois cents francs par année en moyenne, le prix d'un très confortable appartement.

Je ne parle pas des atteintes que subissent le bonheur conjugal et la vie de famille compromise, situation intenable faite de pleurs et de mirère que l'on ne comprend jamais véritablement lorsqu'on entend cette phrase trop fréquente : — Le mari boit...

Il y a quelques années on regardait comme une bête curieuse l'homme qui refusait un verre de vin ou de liqueur en disant : Merci, je n'en prends pas, et quelquefois on se fâchait. Allons donc, boire du sirop de parapluie, c'est bon pour les grenouilles !

Il fallait vraiment une bonne dose de volonté, et une certaine force de caractère pour défier les préjugés. Mais maintenant un réveil se manifeste et qu'il faut encourager. Des hommes éminents, des jeunes gens de toutes les classes de la société se sont ligués pour terrasser le fléau en prêchant d'exemple, en montrant qu'il est facile, bien plus, qu'il est avantageux de se passer de ce breuvage, cause de tant de misères. Honneur à eux !

Presque toutes les villes de la Suisse ont leur société de tempérance, aussi intéressante, aussi instructive et, notez bien, aussi gaie qu'une autre société. Car, si pour jour d'un peu de bonne humeur, il faut aller la puiser au fond de son verre, avouez que c'est du toc et du chiqué et vous ne donneriez pas quatre sous de cette gaité-là.

A. DESREUX.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Réorganisation militaire. — La commission de défense nationale se réunira le 7 novembre à

— Et la femme, qui ça peut-il être?... Les femmes ne travaillent pas dans la mine...

— Nous comprendrons plus tard...

— Je perds la tête.

— Il y a de quoi.

— Qu'est-ce qu'il faut faire ?

— Faut montrer à M. Bartoli que nous sommes de braves gens... Faut qu'il soit notre obligé, cet homme... Si son fils est là, dans l'ébouli, il faut que nous le sauvions... Alors on nous donnera...

— De l'argent ? Non, je n'en veux plus.

— Non, pas d'argent, mais un bon emploi où nous n'aurons pas grand-chose à faire et où nous serons tranquilles jusqu'à la fin de nos jours...

— Mais si nous y laissons nos os ?

Jactain, flegmatique, haussa les épaules.

— T'as peur ?

— Non. Je te le dis : je ferai ce que tu feras.

— Quel jour comes-nous, aujourd'hui ?

— Samedi.

— Eh bien ! je ne me fais jamais de mauvais sang le samedi. Voilà un pic, voilà des outils, ceux de ce misérable que nous avons surpris, sans doute... Il me semble bien que la paroi qui nous sépare de l'Aiguillette n'est pas très épaisse. J'arriverai peut-être à l'effondrer. Dans tous les cas, je vais essayer pour ne pas perdre de temps.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 169

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

Mais Jactain s'arrêta, au bout de quelques pas.

— Tout de même, mon vieux Persillard, j'ai une idée.

— Tu me le conteras là-haut ; j'y verrai plus clair quand nous serons sous le ciel bien.

— Non, écoute. Ça serait crâne d'aller voir ce qui s'est passé !

— Hein, tu veux ?

— Oui, m'approcher le plus possible du coup de mine pour juger des dégâts, pour juger surtout du danger que court l'Aiguillette, et alors nous irons avertir M. Bartoli...

— Mais si nous y restons ?

— Tu as peur ?

— Je ferai ce que tu voudras... Je ne te quitte plus.

— Viens donc !

Ils rebroussèrent chemin, et au lieu de regagner les échelles, ils s'enfoncèrent sous la galerie, vers le cui-de-

sac où tout à l'heure Persillard avait surpris Antonio occupé à sa sinistre besogne.

Ils ne purent aller bien loin, du reste.

Ils furent bientôt arrêtés par l'éboulement.

Mais ils purent se rendre compte des ruines amoncelées.

En outre, l'incendie qui partait de là gagnait les galeries voisines, le péril était grand, car l'incendie, s'il rencontrait du grison, pouvait amener dans la vieille fosse, comme aussi dans les travaux nouveaux, une déflagration générale.

An moment où ils allaient revenir sur leurs pas, ils tendent le tête, écoutent, retenant leur respiration.

— As-tu entendu, mon vieux Jactain ?

— Oui, mon vieux Persillard...

— Et qu'est-ce que tu as entendu ?

— Des cris... des voix qui appellent...

— Qui appellent au secours...

— Il y a des ouvriers surpris par l'éboulement ou par l'incendie.

— Dans l'Aiguillette, dont nous sommes tout près.

— Écoute, on les entend de nouveau.

Ils collèrent l'oreille contre les parois.

Ils ont prononcé des noms...

— Oui, et on dirait une voix de femme...

— Quel nom as-tu distingué, toi ?

— Il m'a semblé qu'on appelait : Philippe !

— Mais, Philippe, c'est le fils de M. Bartoli.

Berne, sous la présidence de M. Müller, conseiller fédéral, pour dicter le projet de réorganisation militaire.

M. le colonel d'artillerie Rabin, directeur de la fabrique de munitions de Thoune, se rendra sous peu en Allemagne et en Autriche pour visiter les fabriques de munitions de ces pays.

**Berne.** — *Le colonel Schumacher.* — Vendredi soir est mort à l'hôpital des Bourgeois, d'une attaque d'apoplexie, le colonel Arnold Schumacher, ancien instructeur en chef, puis chef d'arme de l'artillerie.

Né en 1840, le défunt eut une existence passablement mouvementée. Il devint, à sa sortie de l'école secondaire, garçon de pharmacie; mais il ne tarda pas à quitter Berne et émigra à la Nouvelle-Orléans. Après de nombreuses aventures, il entra dans le corps permanent des pompiers de cette ville. Quand éclata la guerre de sécession, il s'engagea comme canonnier dans l'armée du Sud, se battit vaillamment, fut fait deux fois prisonnier et passa de longs mois en détention.

De retour à Berne en 1865, Schumacher entra dans le corps des instructeurs d'artillerie. Son brevet de colonel date de 1884. Il succéda en 1889 au général Herzog en qualité de chef d'arme de l'artillerie, poste qu'il occupa jusqu'en 1900. Peu de temps après avoir pris sa retraite, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, suivie d'une paralysie des membres et de la langue. Il demeura dans ce triste état durant quatre ans et demi, jusqu'à ce qu'une seconde attaque mit un terme à ses souffrances.

**Vaud.** — *Un gros incendie.* — Mercredi matin, à 9 heures, un gros incendie a détruit à Chavornay trois bâtiments d'assez vastes dimensions. L'un, comprenant divers logements, appartenait au Crédit foncier vaudois. Les deux autres, formant maison d'habitation et grange, étaient la propriété de M. Emile Malherbe.

Le feu a pris dans la grange de ce dernier, on ignore encore de quelle manière.

Grâce à la promptitude des secours, le bétail et tout le mobilier ont pu être sauvés. Mais des bâtiments, il ne reste que les quatre murs, la violence de l'incendie ayant obligé les pompiers à se borner à protéger les maisons voisines.

— *Accident.* — Un employé de la gare de Renens, nommé Muller, âgé de 22 ans, a été pris entre deux tampons la nuit de mercredi à jeudi, à 3 1/4 h. et tué net.

ÉTRANGER

**Allemagne.** — *Le suicide de Bilse.* — Le bruit court à Metz que l'ex-lieutenant Bilse, l'auteur de *Petite garnison*, s'est suicidé à Berlin dans des circonstances restées mystérieuses.

On sait que Bilse, lieutenant du train à Forbach, passa en conseil de guerre à Metz et qu'il fut condamné à six mois de prison pour avoir publié ce livre jugé outrageant pour l'armée allemande. Après avoir purgé sa condamnation, l'ex-lieutenant, rayé des cadres de l'armée, s'était retiré à Berlin, où il vivait du produit de son livre.

CANTON DE FRIBOURG

**Taureaux primés.** — Les propriétaires de taureaux primés aux concours de septembre dernier sont invités à signaler au Département de l'agriculture d'ici au 25 octobre courant, les déplacements dans le canton et ventes au dehors. A partir de cette date, il sera fait application de la pénalité fixée par les prescriptions du 16 août 1905.

**Agenda des agriculteurs fribourgeois.** — Les sociétés d'agriculture et syndicats d'élevage du canton sont informés que l'agenda

des agriculteurs fribourgeois, publié sous les auspices de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, paraîtra pour la foire de la Saint-Martin.

Les sociétés et syndicats qui désirent recevoir cet agenda sont invités à adresser leurs demandes à M. B. Collaud, chef de bureau du Département de l'agriculture, d'ici au 25 courant.

**Accident mortel.** — Samedi après midi, vers 1 1/2 h., à Morat, un ouvrier italien, âgé de 28 ans et père de famille, Carlo Cavicelli, est tombé d'un échafaudage de 10 mètres de hauteur, à l'Hôtel du Bateau, qu'on est en train de démolir. Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. Transporté aussitôt à l'hôpital, il a succombé à ses blessures quelque temps après.

**Tirage financier.** — Samedi dernier a eu lieu le 6<sup>e</sup> tirage des séries des obligations de 15 francs de l'Hôpital cantonal.

Sont sorties les séries :

1004	1066	1555	2154	2317	3114	3516
3691	3816	3893	4457	4630	5220	5378
6510	6948	7111	7434	8394	9367.	

**Cours de sténographie.** — Le cours de sténographie, donné depuis plusieurs années à l'Université de Fribourg, aura son ouverture dans quelques jours, pour le semestre d'hiver, et les personnes qui désirent le suivre sont priées de se réunir au Lycée, salle numéro 7, mardi prochain, 24 octobre, à 8 1/4 h. du soir.

C'est très bien que les habitants de notre petite capitale aient à leur portée un cours de sténographie Daployé, cette sténographie étant celle qui répond le mieux à toutes les exigences, par sa simplicité, son ingéniosité incomparable et sa rapidité qui lui font toujours remporter la plus haute récompense dans toutes les Expositions et les plus éclatantes victoires dans les Parlements, aussi bien que dans les grands concours internationaux et intermétodiques.

GRUYERE

**Foire de Bulle.** — Belle et bonne foire que celle de mercredi et jeudi, à Bulle. Un temps superbe, chose assez rare, a agrémenté ces deux journées, contribuant ainsi pour une bonne part à la parfaite réussite de la foire. Mercredi, jour de retrait, les ventes de bétail ont été passablement nombreuses, bien des marchands se trouvant sur place. Les prix demeurent élevés. Jeudi encore, le marché au gros bétail était bien garni et de nouveaux marchands avaient succédé à ceux partis la veille. Les expéditions du Bulle-Romont, durant ces deux jours, se montent à 56 wagons avec 252 têtes. Il a été amené 830 pièces de gros bétail.

Comme on a pu le remarquer par l'affluence des bêtes conduites sur la place de foire, malgré les ventes particulièrement nombreuses de la St-Denis et les départs continus de petits paquets de bétail, celui-ci ne fait pas encore défaut dans le pays. Qu'on se rassure.

Le marché au menu bétail était très animé, jeudi, et la statistique communale a enregistré la présence de 312 porcs et 227 veaux et moutons.

Beaucoup de légumes, de fruits, etc. Nos ménagères ont pu faire à bon compte leurs provisions de choux pour la choucroûte, et de pommes de terre pour la réserve d'hiver. Ces dernières toutefois se paient assez cher, dans les prix de fr. 1,30 et 1,40 la mesure.

Nos commerçants, cafetiers, hôteliers ont dû faire de bonnes affaires également, du moins nous l'espérons.

**Jeunes commerçants.** — Les cours du soir organisés par la Société des commerçants de Bulle s'ouvriront au mois de novembre prochain. Les jeunes gens intentionnés de suivre ces cours sont invités à s'inscrire jusqu'au 31 octobre, au-

près de M. Kretz, président de la Société. Le programme comprend des leçons de français, de comptabilité, géographie, économie politique, etc. Voilà bien une occasion de s'instruire agréablement dont tout jeune homme devrait profiter.

**L'Avenue du Midi.** — On nous écrit : Bon nombre de personnes la croyaient depuis longtemps terminée, cette lancinante question de l'Avenue du Midi, qui naguère fit tant de bruit dans notre petit Landerneau. Or, on sera peut-être bien surpris d'apprendre que c'est ces jours derniers seulement qu'elle a reçu, à Lausanne, sa sanction définitive. Je me garderai bien d'évoquer ici toutes les discussions, oiseuses ou violentes même, que cette affaire provoqua jusque dans le sein de nos conseils. Mais ce que chacun ne connaît pas, c'est qu'un recours au Tribunal fédéral fut adressé par M. l'avocat Delatena au nom d'une partie du Conseil général, recours demandant l'annulation d'une décision du Conseil d'Etat par laquelle M. Glasson, syndic, était autorisé à procéder au départage des voix de la séance du 29 novembre 1904 du Conseil général de Bulle. La question du Conseil d'Etat formait ainsi le principal du litige. Or le Tribunal fédéral a, à l'unanimité, refusé d'entrer en matière sur le recours de M. l'avocat Delatena. Voilà donc une affaire liquidée.

Mais maintenant il est amusant de faire ressortir le rôle des chefs des partis conservateur et fribourgeois dans cette équipée contre le Conseil communal de Bulle. La question fut avant tout, pour ces messieurs, une affaire politique. Il s'agissait de faire une trouée dans la majorité radicale de notre ville, et quel bon tremplin que l'Avenue du Midi ! Conservateurs et fribourgeois échangèrent le baiser de Lamourette et durant quelques jours ces frères-ennemis firent trêve car on voulait lui en faire voir — de belles — (textuel) au Conseil communal de Bulle. Tout s'en mêla; et l'on vit même cette chose surprenante, ce bel entrain des feuilles gouvernementales et des députés conservateurs unanimes à critiquer ce que le Conseil d'Etat avait approuvé ! Et il faut bien le dire aussi que ces semeurs de discorde rencontrèrent quelques partisans que l'âpreté de la lutte avait égarés, mais qu'on ne s'attendait pas à voir dans cette affaire et qui aujourd'hui regretteront leur complaisance ou leur complicité. La décision du Tribunal fédéral mettra donc un peu d'apaisement dans notre ville, en même temps qu'elle séparera les amis d'un jour et qu'elle désillera bien des yeux. B.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de septembre 1905.

Naissances :

Cottier, Albert-Philippe, fils de Ferdinand, employé postal, de Bellegarde, et de Hortense, née Moret. — Gobet, Robert-André, fils de Louis, horloger, de Vadens, et de Marie, née R-y. — Béné, Charles-Auguste-Léon, fils de Léon, de Bulle, Fribourg et Corbières, et de Marie, née Barras. — Pittet, Pierre-Honoré, fils de Joseph, agriculteur, de Le Cret, et de Julie, née Daillon. — Judet, Hilda-Maria, fille d'Albert, électricien, de Bulle, et de Marie, née Eug. — Kesseling, Edith, fille d'Albert, négociant, de Kräufel et Basanung (Thurgovie) et d'Anna, née Leozinger. — Remy, Helène-Berthe-Juliette, fille de Joseph, voinier, de Bulle et Charmey, et de Marie, née Passapian. — Gosschmann, Robert-Louis, fils d'Emile, journaliste, d'Ueberstorf, et de Marie, née Grandjean. — Eichenberger, Yvonne, fille de Max, serrurier, de Birr (Argovie), et d'Amélie, née Udry. — Sonny, Jeanne-Marie, fille de Justin, menuisier, de La Rougève, et de Madeleine, née Yenny. — Jordan, Jeanne Marie Eugénie, fille d'Alfred, employé aux C. F. F., et de Marie-Eugénie, née Overney.

Décès :

Tobler, Emile, directeur de banque, de Wolfhalden (Appenzel), 38 ans. — Geisenhoff, Josette, veuve de Tobie, prébendaire, de Bulle et La Tour-de-Trême, 78 ans. — Robert-Nicoud, Marie-Joséphine, fille de Louis, du Locle (Neuchâtel), et de Joséphine-Euphrasine, née Picinelli, 1 1/2 mois.

Mariages :

Ozillet, Léon Henri, cordonnier, d'Alle (Jura bernois), et Cosandey, Lucie, journalière, de Grangettes. — Brodard, Prothais-Aloys, employé aux C. F. F., de Pont-la-Ville et La Roche, et Baumann, Anna, cuisinière, de Schlüpfen (Bern). — Robert, Auguste-Marcelin-Joseph, menuisier, de Charuèle, canton de Kives (Isère, France), et Gremoud, Marie-Catherine, tailleur, de Bulle. — Page, Raymond-Jean, cafetier, de Chatonnay, et Grât, Alice, de Villariaz et Grangettes, domiciliée à Villariaz.

Vous nous adressez, il y a environ un an et demi, un échantillon d'emplâtre **ROCCO**. — Je m'en suis servi ces jours derniers pour combattre de violentes douleurs dans le dos, provenant d'un refroidissement. Il est vrai que je ne m'attendais pas à ce que ce remède, délaissé depuis si longtemps, produisît un effet admirable, et cependant je fus complètement guéri au bout de 2 jours. — Je considère comme un devoir de vous en exprimer toute ma gratitude. St-Gall, le 20 août 1902.

K. Brändli.

une bonne S'adresser at

Le Conse dev Pont ou pourvue au pos pice communal gées.

Les inscripti Syndic, jusqu'a du soir.

Avry-dev-Pc 1056] (628B)

Som

On dema de Bulle, une bien le service au bureau de j

Ver

La Socié ruz met en so Apport annu Prendre coun adresser les sou Joseph, pré id a 6 heures du 1056]

Joseph BO

A à La Tour, u et cuisine. — ZÜRCHER, A

un appar deux cham dresser au Ca Bulle.

Marc

à fr. 0.80

R à fr. 1.

CC à fr. 1.50

Se recom Fran

Mises

Pour cause bout de la Pr rant, différen Canapè, table outils de seller La mise aur

une jolie c pendante, bien Conviendrait S'adresser at quera.

Vente

Lundi 30 heures après n exposera à ven à l'Hôtel de meubles D soit la grange fond sur lequel din.

Les conditio bureau de ville

On den

à Bulle, un 3 chambres, cui courant de févri Adresser les

A de suite une S'adresser au

plusieurs li rue de la Sioug



# N'achetez jamais

aucun article concernant la confection, mercerie, modes, chapeaux pour Messieurs, lingerie pour Dames et Messieurs, sous-vêtements, tabliers, maroquinerie, articles de ménage, brosse, vannerie, jouets, etc., etc., avant d'avoir consulté nos prix. Une seule visite dans nos magasins suffit pour convaincre que notre maison est toujours la plus **avantageuse et la mieux assortie.**

Fil à machine, noir et blanc, 500 yards	18 cent.
Fil à main noir et blanc, la bobine	8 »
Soie à coudre, noire et couleur, la bobine	6 »
Agraffes noires, le paquet	3 »
» blanches, le paquet	9 »
Boutons pression, noir et blanc	14 »
Dessous de bras, bonne qualité, la paire depuis	16 »
Busc de corset	14 »
Lacets-brosse, toute couleur, le mètre depuis	8 »
Aiguilles à coudre, le paquet de 25 pièces	3 »
Aiguilles à tricoter, le jeu depuis	4 »
Epingles à cheveux, le paquet	3 »
Epingles fantaisie	3 pour 5 »
Epingles pour chapeaux, la pièce	3 »
Boutons fantaisie pour garniture, la douzaine	14 »
Chemises blanches avec cols	2 fr. 65 »
» » sans cols	2 fr. 45 »
» couleur	1 fr. 65 »
Grand assortiment de gilets de chasse et figaros pour dames.	
Jupons pour dames depuis	3 fr. 40 »
Gants de peau noirs, blancs et couleurs	1 fr. 85 »
Gants de laine depuis	38 »
Ceintures en cuir depuis	38 »
Véritable laine de Schaffhouse, la 1/2 livre	1 fr. 15 »

Viennent d'arriver quelques centaines **blouses pour dames** dernière nouveauté. Cet article n'étant pas notre spécialité, nous vendons ces dernières à titre réclame et à des **prix inconnus jusqu'à ce jour**

## AUX GRANDS MAGASINS KIEFER & Cie

Avenue de la Gare **BULLE** Avenue de la Gare  
Se recommande, **A. ANTON, successeur.**

### Société électrique de Bulle.

Le coupon n° 11 est payable au bureau de la Société dès ce jour.

L'Arôme des potages  
Les Tubes de Bouillon  
Les Potages à la minute

# MAGGI

viennent de nouveau d'arriver chez **Emile Dupaquier, Vuadens.**

[1053]

## Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

### C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle **Fanny PEYRAUD, Confections, Bulle.**

**Spécialité : Lavage chimique et teinture**

de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrelles, pelletteries, dentelles, velours et peluche, etc.

[308]

## INSTITUT AGRICOLE

Pérolles, Fribourg.

**Ecole de laiterie. — Cours agricoles d'hiver.**

La rentrée est fixée au **vendredi 3 novembre**; les cours commenceront le **samedi 4 novembre, à 8 h. du matin.**

Les cours de l'**Ecole de laiterie** durent une année. Prix de la pension, 30 fr. par mois; les Fribourgeois bénéficient de bourses mises à leur disposition par la Direction de l'Intérieur.

Les **cours agricoles d'hiver** durent deux hivers. Le prix de la pension est de 150 fr. par semestre. Les Fribourgeois qui ont suivi les cours d'une école régionale ou secondaire sont admis à la demi-pension, ainsi que tous les élèves fribourgeois fréquentant le 2<sup>me</sup> cours.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à **M. E. de Vevey, directeur, à Pérolles.** (H4506F)[1008]

## Beau domaine à vendre.

**Mardi 24 octobre 1905, dès 1 heure de l'après-midi**, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, une **belle propriété** située à Romont (8 minutes de la gare), comprenant maison d'habitation, grange, écurie, beau jardin et environ 26 poses d'excellent terrain.

Si l'union exceptionnelle pour un commerce de bétail, conviendrait également pour pensionnaire.

La mise aura lieu à l'**Hôtel du St-Jacques, à Romont.**

Pour renseignements et conditions, s'adresser à **Ch. Bosson, notaire, à Romont.** (H4515F)[1009]

# Grand magasin A LA VILLE DE PARIS Grand magasin

Rue de Vevey, maison Gretener

➔ **BULLE** ➔

**Grande mise en vente** d'articles d'hiver à des prix **extrêmement bon marché.** Nous invitons vivement l'honorable public de venir se rendre compte des prix réellement avantageux.

Nous donnons ci-dessous les prix de quelques articles :

### Rayon de Tissus.

Robe d'hiver fantaisie,	le mètre	Fr. 1.50
Robe cheviot bleu, noir, grenat, pure laine	»	» 1.50
Robe noir façonné et uni	»	» 2.—
Robe genre pour mariée, prix exceptionnel.		
Robes en tous genres.		

### Rayon de Bonneterie.

Gilets de chasse pour enfants	depuis Fr.	1.50
Gilets de chasse pour hommes	»	» 2.50
Bérets en tous genres	»	» — 85
Brassières en laine	»	» —.85
Langes festonnés	»	» 1.—

Flanelle coton pour chemises, le mètre depuis 40 cent.  
Coutil pour doublures dans tous les genres, depuis 40 cent.

### Velours.

Milaine Fretzon, qualité irréprochable  
Coutils pour fonds de duvets, 120 cm. largeur

### Peluche.

**Corsets de Paris** depuis Fr. 1.25.

le mètre Fr. 3.50  
» » 1.—

### Soieries.

Milaine Fretzon, extra  
Cotonne pour duvet, grand teint, 150 cm. largeur

le mètre Fr. 4.50  
» » —.90

**Immense choix de plumes et duvets depuis 60 cent. la livre.**  
**Grand choix de mouchoirs en tous genres.**

**Laine de Schaffouse véritable, la 1/2 livre Fr. 1.25.**

**Blouses en fil et en coton à des prix inconnus jusqu'à ce jour.**

**CHAPEAUX pour Hommes et Jeunes Gens extrêmement bon marché.**

**Jeudi, Jour de foire, il sera vendu 200 couvertures grises, en milaine**

aux prix suivants :

180/120 cm., Fr. **1.50.** — 190/140, **2.75.** — 210/160, **3.75.** — 210/165, **4.50.**

**Fichus. - Cache-Nez. - Echarpes. - Casquettes. - Parapluies.**

**Camisoles à manches en laine pour dames, fr. 1.25.**

[1047]



### ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an  
» . . . 6 m  
Etranger . 1 an  
» . . . 6 m  
payable d'av

### Prix du numéro

On s'abonne d  
bureaux de

Bu

Por

Il n'y a rien  
nos intérêts p  
permanents, il  
la formation d  
Aussi le public  
respondeance p  
ques journaux  
voirs d'école d

« Il me sem  
nécessité, à ce  
pédagogie sur  
quée par certai  
des règlements  
encore à « bo  
de récitation»  
et de plus néfa  
tuel et physi  
Ne ferait-il  
écoles le systè  
nos voisins, —  
à-dire de ne de  
à apprendre p  
écrits. Ea effet  
cation : si l'en  
précepteur qui  
devoir ; si l'èd  
le stimuler, et,  
maison des cor  
vailler : le cha  
rage, tout lui  
peu compte de  
recevra d'exc  
sera mal class  
les enfants son  
falloir passer  
d'être obligés  
l'enfant finit p  
tera complèten

FEUILLE

# Dian

Pendant cela,  
bâtiments et tu  
bons sommes, on  
— C'est ça, tu  
ger. Je ne veux  
— Non, l'idée  
— Je t'en prie  
— N'insiste pe  
sont précieuses e  
vres diables en tr  
— Alors, emb  
— Ça, volontie  
Les deux amis  
Puis Persillard  
grosses larmes, d  
à grandes enjam  
Jaactain, à comp